

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8444 Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAOUER Ali

Date de naissance : 24.12.1967

Adresse : 6, RUE ABDELLAH RAÏS, RES. WASDRAR  
APT 20, Franceville II - CASABLANCA

Tél. : 06 52 82 83 32 Total des frais engagés : 8750,00DH Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : H. HAKANIS

Docteur SABIR Nadia  
Ophtalmologue  
F3B Rue Goulimma, Quartier Bourgogne  
1er Étage N°7 - Casablanca  
Tel : 05 22 27 42 76 - 06 66 95 99 94  
Urgence : 06 70 81 76 03

Date de consultation : 20/12/2022

Nom et prénom du malade : ZAOUER Ali Age : 55ans

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : correction optique pour VL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 28/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/2022			950DH	<p><b>Docteur SABIR Nadia</b> Ophthalmologist 633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne, 1er Etage N°7 Casablanca Tél : 05 22 27 42 76 - 06 66 95 93 31 Honneur : 06 70 81 76 03</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled with letters: D (left), G (right), H (top), and B (bottom). A central vertical axis is labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. A horizontal axis extends from left to right, with arrows at both ends; the left arrow is labeled 'D' and the right arrow is labeled 'G'.

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# OPTIQUE NAIRY

# نظارات ناعري



218 ، البحيرة الجديدة - شارب الإنجليز - الدار البيضاء - س.ت . 130.544

218, Bhira Jadida - Rue des Anglais Casablanca - R.C.: 130.544

218 Bhira Jadida - Rue des Anglais Casablanca - R.C.: 130.544

## FACTURE

Nº

2224

Optique Nairy  
218 Bhira Jadida

Casablanca, le 20. 12. 2022

M. RAOUER

ag.

Doit

N° DE NOMENCLATURE :

Docteur :

Monture :

Plastique

1300,00

Verres :

PROGRESSIF

VL :

MAXNITA AK Blue.

OD :

+0,50

3600,00

OG :

+0,60

3600,00

VP :

actif, +2,00

OD :

850,00

OG :

TOTAL :

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Quarante et un mille

نظارات ناعري  
218 Bhira el Jadida

P.Y  
espaces

**Docteur SABIR Nadia**

Ophtalmologiste



**الدكتورة صبير نادية**

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

Dr. SABIR

Casablanca, Le .....

Nadia Ali'

Vues progressives

$D = +6,00$

$S = +2,50$

~~218 Bouskoura  
SIDI BOU EL JADIDA  
CL. 111~~

$M = +2,00$

Vues en échelle

**Docteur SABIR Nadia**

Ophtalmologiste

633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne,  
1er Étage N°7 - Casablanca

Tél : 05 22 27 42 76 - 06 66 95 93 34

Urgence : 06 70 81 76 03

Consultation : 05 22 27 42 76 / 06 66 95 93 34 - Urgence : 06 70 81 76 03 - E-mail : 1972nsabir@gmail.com

633 شارع كلميمة، حي بوركون ، الطابق الأول رقم 7

633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne, 1 er Étage N° 7 - Casablanca